

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT NYONG

COMMUNE DE MESSAMENA

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

MESSAMENA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

TECHNICAL SERVICE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2021

DU _____

**POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE
SOLAIRE DE LA VILLE DE MESSAMENA**

**FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE
MESSAMENA - EXERCICE 2021 et suivants**

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

PIECE N° 3: REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

SOMMAIRE

Article 1 ^{er} : Objet de l'Appel d'Offres	28
Article 2 : Consistance des travaux.....	28
Article 3 : Conditions générales de participation.....	28
3.1- Mode de participation.....	28
3.2-Visite des sites	28
Article 4 : Respect des conditions d'Appel d'Offres	28
Article 5 : Composition du Dossier d'Appel d'Offres	28
Article 6 : Additif au Dossier d'Appel d'Offres	29
Article 7 : Caution de soumission.....	29
Article 8 : Établissement de l'offre	29
Article 9 : Délai d'exécution.....	29
Article 10 : Présentation des offres.....	29
10.1-L'enveloppe extérieure	29
10.2-Enveloppes intérieures.....	30
Article 11 : Remise des offres.....	33
Article 12 : Conformité de l'offre	33
Article 13 : Ouverture des plis et évaluation des offres.....	33

Article 1^{er} : Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Messamena, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification par énergie solaire de la ville de Messamena.

Les travaux seront exécutés pour le compte de la Commune de Messamena et financés par les ressources du Budget d'Investissement Communal du FEICOM Exercice 2021 et suivants.

Article 2 : Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Nivellement de l'emplacement du Contenair Energie ;
- Fourniture d'un container 20Pieds avec toutes sujétions ;
- Construction d'un hangar ;
- Fourniture et pose de 4 racks de batteries au lithium-ion de 10 modules chacun ;
- Fourniture et pose d'un champ solaire de 100 000Wc ;
- Fourniture et pose de 4 onduleurs réseaux de 25 kW chacun ;
- Fourniture et pose d'onduleur bidirectionnel hydride de capacité totale 100kVAAC ;
- Réalisation d'un réseau triphasé BT de raccordement ;
- Branchement de 200 Compteurs prépayés ;
- Fourniture et Pose d'un Groupe Electrogène Diesel de 100kVA ;
- Fourniture pose de tout autre équipement du devis ;
- Formation à la maintenance et l'entretien de la centrale.

Article 3 : Conditions générales de participation

3.1- Mode de participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'Énergies Renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent.

3.2- Visite des sites

Chaque soumissionnaire est tenu de visiter les sites pour apprécier les contraintes et de fournir une déclaration sur l'honneur attestant qu'il a pris toutes les informations utiles et nécessaires pour l'élaboration de son offre et l'exécution des travaux.

Article 4 : Respect des conditions d'Appel d'Offres

- 4.1- Les soumissionnaires devront répondre obligatoirement suivant les conditions techniques du Dossier d'Appel d'Offres.
- 4.2- Aucune offre ne sera reçue après les dates et heure indiquées dans l'Avis d'Appel d'Offres.
- 4.3- Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut ni la modifier, ni la corriger pour quelque raison que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après l'expiration du délai de remise de l'offre.

Article 5 : Composition du Dossier d'Appel d'Offres

Les documents faisant partie du présent Appel d'Offres forment un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres – Invitation to Tender
- Pièce N°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)
- Pièce N°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)
- Pièce N°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Pièce N°5 : Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

- Pièce N°6 : Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (CBPU)
Pièce N°7 : Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif
Pièce N°8 : Cadre du Sous-Détail des Prix
Pièce N°9 : Projet de Marché
Pièce N°10 : formulaires et fiches modèles
 10.1 : Modèle de Déclaration d'intention de soumissionner
 10.2 : Modèle de soumission
 10.3 : Modèle de cautionnement provisoire
 10.4 : Modèle de cautionnement définitif
 10.5 : Déclaration sur l'honneur
Pièce N°11 : Rapport d'études préalables
Pièce N°12 : Grille de notation
Pièce N°13 : Liste des établissements de crédits habilités à émettre des cautions.

Article 6 : Additif au Dossier d'Appel d'Offres

Au cas où certains soumissionnaires auraient des renseignements complémentaires à demander ou auraient des doutes sur la signification exacte de certaines parties des documents d'Appel d'Offres, ils devraient s'en référer par écrit à l'adresse ci-dessous en vue d'obtenir les éclaircissements nécessaires, avant de transmettre leur offre.

« Commune de Messamena, Département du Haut Nyong, Région de l'Est »

Si les questions soulevées sont fondées, elles feront l'objet d'un additif au Dossier d'Appel d'Offres. Aucune réponse ne sera faite à des questions verbales et toute interprétation par le soumissionnaire des documents d'Appel d'Offres n'ayant pas fait l'objet d'un additif sera rejetée et ne pourra impliquer la responsabilité du Maître d'Ouvrage.

Les additifs au Dossier d'Appel d'Offres pourront également être ajoutés par le Maître d'Ouvrage, en vue de rendre plus claire la compréhension du document d'Appel d'Offres ou d'apporter des modifications techniques autres à ces documents. Ces additifs seront transmis, le cas échéant, à tous les soumissionnaires, et feront partie des documents d'Appel d'Offres.

Article 7 : Caution de soumission

La caution de soumission doit être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI.

Article 8 : Établissement de l'offre

Le montant de l'offre sera obtenu par application des prix unitaires aux quantités à exécuter. Les prix seront fermes et non révisables pour l'ensemble des prestations et des corps d'état définis au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Ce montant sera calculé toutes taxes comprises et la valeur de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) sera égale à 19,25 %. Il comportera les droits de douanes et les frais de timbre et d'enregistrement ainsi que l'impôt sur le revenu (IR) dont l'acompte sera pris à 2,2%.

Les prix seront obligatoirement en F.CFA. L'établissement des prix se fera sur la base des conditions économiques en vigueur en République du Cameroun à la date de remise des offres.

Article 9 : Délai d'exécution

Les travaux devront être réalisés dans un délai de six (06) mois, à confirmer par le soumissionnaire, à compter de la date de signature de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 10 : Présentation des offres

10.1- L'enveloppe extérieure

La soumission ainsi que toutes les pièces l'accompagnant, devront être remises en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels. Chaque soumissionnaire présentera son dossier à l'intérieur d'une enveloppe extérieure cachetée portant uniquement la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2021 DU _____

Pour les travaux d'électrification par système solaire de la ville de Messamena

Financement : FEICOM/COMMUNE DE MESSAMENA EXERCICE 2021 et suivants

«À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10.2- Enveloppes intérieures

L'enveloppe extérieure contiendra trois (03) enveloppes intérieures :

La première enveloppe portera la mention «enveloppe A» et contiendra le volume des pièces administratives de l'entreprise ci-après datant de moins de trois (03) mois dont un (01) original ou copie certifiée conforme par les Administrations émettrices compétentes et six (06) photocopies simples. Les pièces constitutives de ce volume, qui devront être précédées d'une page de garde, sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous.

La deuxième enveloppe portera la mention « Enveloppe B » et contiendra le volume de l'offre technique de l'entreprise. Les pièces constitutives de ce volume, présentées dans le tableau 2 ci-dessous, devront être produites en 7 exemplaires, dont un (01) original et six (06) photocopies simples.

La troisième enveloppe portera la mention « Enveloppe C » et contiendra le volume de l'offre financière de l'entreprise. Les pièces constitutives de ce volume, présentées dans le tableau 3 ci-dessous, devront être produites en 7 exemplaires, dont un (01) original et six (06) photocopies simples.

Tableau 1 : Enveloppe A – Volume des pièces administratives

N°	Pièces constitutives du Volume des pièces administratives	
A1	Déclaration d'intention de soumissionner (suivant modèle) timbrée, signée et datée faisant ressortir les noms, prénoms, qualité et nationalité de l'Entrepreneur	
A2	Accord de groupement (le cas échéant)	
A3	Pouvoir de signature (le cas échéant)	
A4	Le statut juridique de l'entreprise ou le registre de commerce complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir aux signataires d'engager avec toutes les conséquences de droit la(les) société(s) pour laquelle la soumission est présenté. L'accord du groupement certifié le cas échéant.	CL
A5	Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;	O
A6	L'Attestation de domiciliation bancaire délivrée par un Établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI, sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement.	O
A7	Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres au Trésor Public de 200 000 F CFA	O
A8	Une caution de soumission bancaire de 2% du montant prévisionnel, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours. La caution bancaire et la domiciliation bancaire doivent être du même Établissement.	O
A9	Une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou l'un de ses représentants dûment mandatés.	O

A10	Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois.	O
A11	Une attestation délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours.	CL
A12	Déclaration sur l'honneur de non abandon sur le chantier ou marché au cours des 3 dernières années	CL
A13	<i>Un engagement à pré financer les travaux à hauteur de 20% au moins du montant toutes taxes comprises de la soumission, daté et signé sur l'honneur par le soumissionnaire (voir modèle)</i>	
A14	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière page.	

NB : CL = copie légalisée O = original

Pour les groupements, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ; les pièces A6, A7, A8 étant uniquement présentées par le mandataire du groupement ou chef de file. Le reste en original et daté de moins de trois mois.

Tableau 2 : Enveloppe B – Volume de l'Offre Technique

N°	Éléments constitutifs du Volume de l'offre technique
B1	REFERENCES DE L'ENTREPRISE Liste des références de l'entreprise dans les domaines similaires. Une expérience dans les travaux des énergies renouvelables sera un atout. (Joindre les attestations de bonne fin d'exécution, les PV de réception de chaque projet ainsi que les 1 ^{ères} et dernières pages des marchés).
B2	MOYENS HUMAINS <p>a) Note technique détaillée concernant la qualité du personnel clé à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Chef de Projet : Ingénieur (Bac+5) en génie électrique/énergies renouvelables/électrotechnique, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans, justifiant d'au moins trois (03) références en tant que Chef de mission ou Chef de projet dans les travaux d'installation de systèmes solaires; - Le Conducteur de travaux : de formation Ingénieur de même filière que le chef de projet (Bac+5), ayant une expérience d'au moins dix (10) ans, justifiant d'au moins trois (03) références en tant que Chef de projet-adjoint ou conducteur de travaux dans les travaux d'installation de systèmes solaires ; - Une licence en génie électrique (Bac+3), ayant une expérience d'au moins sept (07) ans, justifiant au moins trois (03) ans d'expérience dans les travaux d'installation de systèmes solaires; - Un ingénieur en énergies renouvelables (Bac+5), ayant une expérience d'au moins cinq (06) ans, justifiant au moins trois (03) ans d'expérience dans les travaux d'installation de systèmes solaires; - Un ingénieur en génie civil (Bac+3), ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans, justifiant au moins trois (03) ans d'expérience dans les travaux d'installation de systèmes solaires; <p>b) Organisation de l'entreprise et organigramme du projet</p>

c) CV du personnel d'encadrement affecté au projet.

Outre les CV, la note technique devra être accompagnée :

- des copies certifiées conformes des diplômes de chaque personnel ;
- des attestations de disponibilité signées pour les personnels clés;

L'absence de l'un de ces éléments justificatifs entrainera la non prise en compte du personnel ;

B3 MOYENS LOGISTIQUES

Note technique détaillée concernant les moyens logistiques clé à savoir :

- Matériels roulants (camion-grue ou camion-nacelle, pick-up) ;
- Matériels de sécurité (harnais, EPI) ;
- Matériels de mesure (solarimètre, analyseur de masque solaire, Telluromètre, Détecteur de fissure sur panneau solaire, Groupe électrogène de 5kVA, Pince ampèremétrique, Boussole, Perceuse, GPS, multimètre, luxmètre).

Pour chacun des équipements ci-dessus, le soumissionnaire fournira les pièces justificatives nécessaires.

B4 SPECIFICATIONS TECHNIQUES

- Note méthodologique que le soumissionnaire mettra en œuvre ressortant clairement le planning d'exécution des travaux et le planning d'approvisionnement.
- Note de calcul indiquant le dimensionnement des principaux équipements (champ photovoltaïque, rack de batteries, onduleur bidirectionnel).
- Fiche technique synthétisant les principales caractéristiques techniques des différentes composantes de l'ouvrage, le système de maintenance préconisé et les schémas y afférents conformément au modèle présenté dans le CCTP.
- Documents justifiant la qualité, l'origine et les spécifications techniques des principaux équipements (Description détaillée des caractéristiques, les performances, les marques, les modèles et références des matériels proposés, accompagnés de prospectus technique conformément aux dispositions, lettre d'autorisation du fabricant à soumissionner avec ses produits à cette offre, certificat d'originalité des produits)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières complété et paraphé à chaque page, daté, signé à la dernière page avec le nom du soumissionnaire.

Dans le souci de répondre valablement aux exigences de l'offre technique bien vouloir consulter la grille d'évaluation en annexe

Tableau 3 : Enveloppe C – Volume de l'Offre Financière

N°	Éléments constitutifs du Volume de l'offre financière
C1	La soumission de l'entreprise suivant le modèle joint au DAO, timbrée, datée et signée.
C2	Le bordereau des prix unitaires conforme au cadre donné dans le DAO paraphé et signé.
C3	Le détail quantitatif et estimatif conforme au cadre donné dans le DAO, paraphé et signé.
C4	Le sous-détail des prix conforme au cadre donné dans le DAO signé et paraphé.

Article 11 : Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Commune de Messamena, au plus tard le _____ à 14 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Messamena avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2021 DU _____

Pour les travaux d'électrification par système solaire de la ville de Messamena

Financement : FEICOM/COMMUNE DE MESSAMENA Exercice 2021 et suivants

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Article 12 : Conformité de l'offre

Le soumissionnaire devra présenter une offre conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres sous peine de rejet.

Article 13 : Ouverture des plis et évaluation des offres

L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle des réunions de la Commune de Messamena le _____ à 13 heures le même jour, heure locale par la Commission de Passation des Marchés de la Commune de Messamena, siégeant en présence des soumissionnaires ou des représentants dûment mandatés, conformément aux procédures reconnues par le Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.

Les offres seront ouvertes en un temps et évaluées en trois (03) étapes de la manière suivante :

13.1- Première étape : Examen de la conformité des pièces administratives.

Cette étape portera sur l'examen de la conformité des pièces administratives (Volume A) par la Commission de Passation des Marchés de la Commune de Messamena. Le Dossier Administratif du soumissionnaire doit être complet et toutes les pièces valides et authentiques. La caution de soumission doit être conforme au modèle donné dans le DAO et fournie en original.

Les offres administrativement conformes seront ensuite évaluées techniquement par la Sous-Commission d'Analyse qui confirmera la validité des pièces administratives.

13.2. Deuxième étape : Évaluation des offres techniques (Volume B)

Sur la base de la grille de notation (Pièce N°12 du DAO), la Sous-Commission d'Analyse évaluera les Offres Techniques pour faire ressortir les soumissionnaires présentant des offres acceptables, c'est-à-dire celles qui totalisent une note de 75/100.

13.3- Troisième étape : vérification des offres financières

La Sous-Commission d'Analyse établit si les propositions financières sont complètes, c'est-à-dire si tous les éléments de la proposition technique correspondante ont été chiffrés et corrige toute erreur de calcul.

Les corrections se feront de la manière suivante :

- Premièrement, lorsqu'il y a une contradiction entre les montants en chiffres et en lettres du bordereau des prix unitaires, le montant en lettres fera foi;
- Deuxièmement, lorsqu'il y a une erreur de multiplication des prix unitaires par la quantité correspondante, étant entendu que seul le prix unitaire du Bordereau des Prix Unitaires fait foi;
- Troisièmement en appliquant les rabais éventuels offerts par le soumissionnaire.

Le montant figurant dans la soumission, corrigé conformément à la procédure susmentionnée, est réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire dont l'offre ainsi corrigée est retenu n'accepte pas la correction effectuée, son offre est rejetée et la garantie de soumission peut être retenue conformément à la réglementation en vigueur.

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINEE pourra demander des éclaircissements aux soumissionnaires sur tous les points où elle jugera utile pour la compréhension des offres. La demande d'éclaircissement et la réponse qui lui est apportée sont formulées par lettre ou par télécopie, mais aucun changement du montant de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour confirmer la correction des erreurs de calcul découvertes lors de l'évaluation des offres, conformément aux dispositions du présent RPAO.